

### Arrêté

**Fixant la composition de la commission de sélection prévue à l'article 52 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation, pour le recrutement externe sans concours dans le corps d'adjoint technique de recherche et de formation, BAP F, Opérateur-trice d'exploitation, organisé par l'Université Paris 13.**

**M. Christophe FOUQUERE, Président de l'Université Paris XIII dénommée USPN**

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs

Et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;

Vu l'Arrêté du 24 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,

### Arrêté

Article 1<sup>er</sup> : La commission de sélection du recrutement externe sans concours dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation, *BAP F*, Opérateur-trice d'exploitation, organisé par l'Université Paris 13 est composée ainsi qu'il suit :

Madame MAGOT Marine, Attachée principale d'administration de l'Etat, Présidente, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Monsieur PENARROYAS Emmanuel, Technicien de recherche et de formation classe normale, expert, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Monsieur IACAZZI Renzo, Ingénieur d'études, membre, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame PICONE Marie, Ingénieur d'études, membre, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Monsieur PAUSCICLES Pierre, Assistant ingénieur, membre, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Article 2 : Président de l'Université Paris XIII dénommée USPN est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à, Villetaneuse le 06 Juin 2024

